Fiche d'information

Dépeuplement

CONTEXTE

Les recherches pour ce projet ont été menées par Rochelle Thompson, sous la supervision de la Dre Andria Jones de l'Université de Guelph.

L'abattage massif, ou dépeuplement, peut être nécessaire lorsque le bétail est touché par une maladie transmissible, victime d'une catastrophe naturelle, telle qu'un incendie, une inondation ou l'effondrement d'une étable, ou blessé dans un accident de la route pendant son transport.

Les agriculteurs peuvent procéder eux-mêmes à l'abattage, avec l'aide de voisins également certifiés pour l'abattage du bétail, ou ils peuvent avoir besoin de faire appel à un service de dépeuplement, comme le gazage complet des étables. Les agriculteurs peuvent également avoir besoin de faire appel à des opérateurs agréés pour l'élimination des animaux morts (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2025).

Ces événements sont souvent éprouvants sur le plan émotionnel, voire traumatisants pour les agriculteurs et leurs familles.

Cette fiche d'information a été conçue pour compléter la Trousse d'intervention en cas de crise agricole du Centre canadien du bien-être agricole (CCBA).

La boîte à outils et d'autres fiches d'information sur des crises spécifiques sont disponibles sur le site Web du CCBA.

LE CENTRE CANADIEN DU
BIEN-ÊTRE AGRICOLE

Ce projet a été financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

ÉPIDÉMIES

Le dépeuplement est souvent nécessaire pour freiner la propagation des maladies transmissibles.

Depuis 2025, il existe au Canada 51 maladies à déclaration obligatoire au niveau fédéral que les propriétaires d'animaux, les vétérinaires et les laboratoires sont tenus de signaler immédiatement à un vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) lorsqu'elles sont détectées dans une exploitation agricole (Ministère de la Justice, 2014). Il s'agit notamment de l'influenza aviaire hautement pathogène, de la tuberculose bovine, de la maladie débilitante chronique, de la cysticercose, de l'anémie infectieuse équine et de la maladie de Newcastle, toutes détectées au Canada en 2025 (ACIA, 2025c).

L'ACIA peut ordonner l'abattage immédiat dès confirmation de la maladie, qui peut avoir lieu dans les 48 à 72 heures suivant la détection de la maladie (ACIA, 2025b).

L'ACIA peut être très présente dans l'exploitation agricole après la découverte d'une maladie, ce qui peut donner aux agriculteurs le sentiment de perdre le contrôle de leurs activités agricoles. Les vétérinaires de l'ACIA travaillent avec les agriculteurs touchés pour leur expliquer les procédures requises (par exemple, la mise en quarantaine, les tests requis, le dépeuplement, l'évaluation de la contamination environnementale) (ACIA, 2025d).

Les agriculteurs ont fait état d'un sentiment de méfiance et de frustration à l'égard des autorités qui se rendent dans leur exploitation pendant le processus d'abattage (Puro-Stephenson et Doctor, 2025). Ils pourraient souhaiter bénéficier d'un soutien supplémentaire de la part d'une personne extérieure à l'ACIA pour les aider à naviguer dans ce processus.

CATASTROPHES NATURELLES

Les agriculteurs travailleront avec leurs vétérinaires afin de déterminer la meilleure stratégie pour assurer le bien-être des animaux lors d'une catastrophe naturelle. L'abattage peut être l'option la plus humaine dans certaines circonstances, par exemple si les animaux ne peuvent être mis à l'abri du danger et/ou pour prévenir ou soulager leur souffrance (American Association of Avian Pathologists, 2021).

Lors de catastrophes naturelles, les bâtiments agricoles peuvent être endommagés à tel point qu'il n'est plus sûr pour le personnel agricole d'y pénétrer, et les services essentiels (tels que les soins et l'alimentation des animaux) peuvent ne pas être rétablis dans un délai raisonnable (American Association of Avian Pathologists, 2021).

Impacts sur les exploitations agricoles et les agriculteurs

Le dépeuplement peut avoir des répercussions importantes sur les exploitations agricoles partout au Canada.

Les répercussions spécifiques du dépeuplement sur le bien-être et les moyens de subsistance des agriculteurs sont décrites ci-dessous.

Impacts financiers

- Le dépeuplement représente un fardeau économique important pour les agriculteurs : les pertes sont souvent soudaines et la reprise peut nécessiter des coûts initiaux élevés (Purc-Stephenson et Doctor, 2025).
- Il peut être émotionnellement pénible pour les agriculteurs de voir leurs demandes d'indemnisation rejetées de manière inattendue ou de constater des disparités entre ce qu'ils pensent être couvert par leur assurance et ce qui est réellement couvert.
- Les agriculteurs que nous avons interrogés et qui ont vécu ces événements ont vivement encouragé tous les agriculteurs à prévenir les difficultés en vérifiant que leurs polices d'assurance sont à jour et en s'assurant de bien les comprendre.

Épidémies

Les agriculteurs peuvent recevoir une indemnisation pour : la valeur marchande (hors maladie) des animaux touchés, les frais de transport liés au processus d'abattage, la main-d'œuvre personnelle et les équipements/matériels dont la destruction a également été ordonnée par l'ACIA, tels que les aliments pour animaux, les cages, les caisses, les auges, les congélateurs et les réfrigérateurs (ACIA, 2025a).

Il est important de noter que l'agriculteur doit soumettre les documents requis pour recevoir une indemnisation, et que le paiement peut prendre de 6 à 8 semaines avant d'être reçu par l'agriculteur (ACIA, 2025a).

Catastrophes naturelles

Les agriculteurs doivent s'assurer que leurs polices d'assurance privées couvrent les pertes d'exploitation, l'indemnisation pour les animaux perdus à la suite de l'événement, les animaux devant être abattus à la suite de l'événement et tous les coûts associés, y compris les services vétérinaires et l'élimination des carcasses.

Les catastrophes à grande échelle peuvent donner droit à une indemnisation supplémentaire, mais ces initiatives Agri-relance sont conçues pour des événements individuels et il faut souvent plusieurs semaines, voire plusieurs mois, aux agriculteurs pour remplir leur demande et recevoir leur indemnisation (AAC, 2018 ; AAC, 2025).

Impacts sociaux et familiaux

Les enfants d'agriculteurs peuvent avoir du mal à comprendre pourquoi le dépeuplement est nécessaire et à expliquer le dépeuplement à leurs amis ou à l'école (Purc-Stephenson et Doctor, 2025).

Les agriculteurs peuvent craindre d'être perçus comme de « mauvais agriculteurs » par leurs pairs (Purc-Stephenson et Doctor, 2025). De plus, ils peuvent s'inquiéter de la possibilité que des militants des droits des animaux pénètrent illégalement dans leur exploitation en cas de nécessité de procéder à un abattage massif.

Les exploitations agricoles situées dans des zones ouvertes ou à forte circulation (par exemple, à proximité d'une autoroute) peuvent être particulièrement exposées à l'attention du public lors d'une opération de dépeuplement.

Les agriculteurs devraient bénéficier d'un soutien pour s'assurer qu'ils disposent des documents appropriés afin d'empêcher le public d'entrer sur leurs propriétés et pour gérer leurs relations avec les médias. De nombreux groupes de producteurs fournissent des recommandations sur la manière de répondre aux médias en cas d'urgence, qu'il convient de consulter (Ontario Pork, 2023).

Impacts sur la santé mentale

Les agriculteurs confrontés au dépeuplement ont fait état de détresse émotionnelle, notamment des sentiments de choc, d'impuissance, de honte, de culpabilité, d'accablement et de désolation (Purc-Stephenson et Doctor, 2025).

Les agriculteurs peuvent ressentir de l'anxiété tout au long du processus et devenir excessivement prudents en matière de prévention des maladies dans leur exploitation après l'abattage (Purc-Stephenson et Doctor, 2025).

Certains agriculteurs peuvent se reprocher cet événement ou leur incapacité à assumer leur responsabilité d'élever des animaux en bonne santé, même si rien n'aurait pu être fait différemment pour empêcher cet événement de se produire (Hood et Seedsman, 2004 ; Noller et al., 2022).

Certains agriculteurs peuvent également avoir une réponse traumatique au dépeuplement. À la suite d'un événement nécessitant un dépeuplement, des agriculteurs ont obtenu des scores plus élevés sur les critères de dépression et ont présenté des symptômes de syndrome de stress post-traumatique (SSPT) (Goldberg, 1972 ; Olff et al., 2005 ; Thurston et al., 2017).

Le stress émotionnel causé par le dépeuplement peut contribuer à la décision des agriculteurs d'abandonner l'agriculture après l'événement (Kadowaki et al., 2016).

RÉFÉRENCES

Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2018). A guide to AgriRecovery: A federal-provincial-territorial disaster relief framework. https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/aac-aafc/A115-8-2018-eng.pdf

Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2025). Initiatives Agri-relance. https://agriculture.canada.ca/en/programs/agrirecovery

American Association of Avian Pathologists. (2021). Poultry depopulation guide and decision tree. https://aaap.memberclicks.net/assets/Positions/2020_Poultry_Depopulation%20Guide%20FINAL%20%202-11-21.pdf

Agence canadienne d'inspection des aliments. (2025a). Indemnisation zoosanitaire – À quoi s'attendre lorsqu'un animal fait l'objet d'un ordre de destruction. https://inspection.canada.ca/fr/sante-animaux/animaux-terrestres/maladies/indemnisation

Agence canadienne d'inspection des aliments. (2025b). Fondement de l'application, par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de mesures de contrôle dans une ferme d'élevage d'autruches touchée par l'influenza aviaire. https://inspection.canada.ca/fr/sante-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/influenza-aviaire/situation-actuelle-grippe-aviaire/enquetes-ordonnances-decrets/ferme-delevage-dautruches-colombie-britannique/ferme-dautruches-colombie-britannique-touchee-liahp

Agence canadienne d'inspection des aliments. (2025c). Maladies à déclaration obligatoire pour les animaux terrestres au Canada [Matériel de référence]. https://inspection.canada.ca/fr/sante-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/au-canada

Agence canadienne d'inspection des aliments. (2025d). Vue d'ensemble : Modifications proposées au Programme de contrôle de la maladie débilitante chronique (MDC) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). https://inspection.canada.ca/fr/propos-lacia/transparence/consultations-participation/terminees/modifications-proposees-au-programme-controle-maladie-debilitante-chronique/vue-densemble

Ministère de la Justice. (2014). Règlement sur les maladies déclarables. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-91-2/TexteComplet.html

Goldberg, D. P. (1972). The detection of psychiatric illness by questionnaire: A technique for the identification and assessment of non-psychotic psychiatric illness (pp. xii, 156). Oxford U. Press.

RÉFÉRENCES

Hood, B. et Seedsman, T. (2004). Psychosocial investigation of individual and community responses to the experience of Ovine Johne's Disease in rural Victoria. The Australian Journal of Rural Health, 12(2), 54–60. https://doi.org/10.1111/j.1038-5282.2004.00560.x

Kadowaki, H., Kayano, T., Tobinaga, T., Tsutsumi, A., Watari, M. et Makita, K. (2016). Analysis of factors associated with hesitation to restart farming after depopulation of animals due to 2010 foot-and-mouth disease epidemic in Japan. The Journal of Veterinary Medical Science, 78(8), 1251–1259. https://doi.org/10.1292/jvms.15-0559

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise. (2025). Ramasseurs de cadavres d'animaux titulaire d'un permis dans Ontario. https://www.ontario.ca/fr/page/ramasseurs-de-cadavres-danimaux-titulaire-dun-permis-dans-ontario

Noller, G., Doolan-Noble, F., Jaye, C. et Bryan, M. (2022). The psychosocial impact of Mycoplasma bovis on southern New Zealand farmers: The human cost of managing an exotic animal disease incursion. Journal of Rural Studies, 95, 458–466. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2022.09.037

Olff, M., Koeter, M. W. J., Van Haaften, E. H., Kersten, P. H. et Gersons, B. P. R. (2005). Impact of a foot and mouth disease crisis on post-traumatic stress symptoms in farmers. The British Journal of Psychiatry: The Journal of Mental Science, 186, 165–166. https://doi.org/10.1192/bjp.186.2.165

Ontario Pork. (2023). On-farm emergency response planning guide. https://ontariopork.on.ca/wp-content/uploads/2025/03/52682-OntPorkEmergMan_2023_Update_CompleteBinder-digital-edition-KB-fillable_1.pdf

Purc-Stephenson, R. J. et Doctor, J. (2025). "The Hill in Front of You": A qualitative study of the mental health impact of livestock diseases and depopulation on farmers. Journal of Agromedicine, 30(3), 519–528. https://doi.org/10.1080/1059924X.2025.2470967

Thurston, W. E., Patten, S. B., Williams, K. L. et Amaratunga, C. (2017). Disaster management and farm family mental health: The BSE crisis as a case study. Prehospital and Disaster Medicine, 32(S1), S185–S186. https://doi.org/10.1017/S1049023X17004927